Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 059-215903691-20250616-20250616_13-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 18
- de votants 25

L'an deux mil vingt cinq
Le seize juin
Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. DESROUSSEAUX JM. DELANNOY H. DUMOULIN S. GLINEUR B. MERESSE A. MALABOEUF G. MONTAY H. LEDOUX L. BLONDEAU MP. THUILLET A. AIT BAHA S. SPOTO V. PORQUET C. MERCIER

Etaient excusés : S. PIROTTE L. PHILIPPE B. LE MAIGNENT C. RIFF A. DEVEMY F. COQUELET C. GRAND JC. REZIGA I. PLOUVIER

Procurations respectives à : B. MERESSE JM. DELANNOY P. BAUDRIN C. COLLET D. RAMEZ H. LEDOUX S. GLINEUR

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET

PASSAGES PIÉTONS - DEMANDE DE SUBVENTION AMP 2025

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/06/2025

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 11/06/2025

Il est envisagé de procéder à l'installation de 8 passages piétons avec mise en accessibilité des trottoirs : rue Henri Bantegnie, rue Pierre Vanderbecq (voirie départementale), rue Joliot Curie, rue des Marais, rue Paul Lafargue et dans les résidences Romain Rolland, Alphonse Dangréaux et Victor Hugo (voirie communale).

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les plans de financement ci-dessous, de solliciter le département du Nord pour l'octroi d'une subvention au titre de l'AMP 2025 et de mandater le maire pour la signature de tout document y afférent.

PASSAGES PIÉTONS - Rues Bantegnie et Vanderbecq			
DÉPENSES	**€ HT**	**RECETTES**	**€ HT**
Réalisation d'un passage piétons – rue Bantegnie	5 958,28 €	Amendes de police	5 000,00 €
Réalisation d'un passage piétons – rue Vanderbecq	5 958,28 €	Participation communale sur fonds propres	6 916,56 €
TOTAL HT	**11 916,56 €**		**11 916,56 €**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 059-215903691-20250616-20250616_13-DE

PASSAGES PIÉTONS - Rue des Marais			
DÉPENSES	**€ HT**	**RECETTES**	**€ HT**
Réalisation d'un passage piétons – rue des Marais – Perce Neige	5 958,28 €	Amendes de police	5 000,00 €
Réalisation d'un passage piétons – rue des Marais – logements collectifs	5 958,28 €	Participation communale sur fonds propres	6 916,56 €
TOTAL HT	**11 916,56 €**		**11 916,56 €**

PASSAGES PIÉTONS - Rues Paul Lafargue et Joliot Curie			
DÉPENSES	**€ HT**	**RECETTES**	**€ HT**
Réalisation d'un passage piétons – rue Paul Lafargue	5 958,28 €	Amendes de police	5 000,00 €
Réalisation d'un passage piétons – rue Joliot Curie	5 958,28 €	Participation communale sur fonds propres	6 916,56 €
TOTAL HT	**11 916,56 €**		**11 916,56 €**

PASSAGES PIÉTONS - Résidences Romain Rolland/Victor Hugo et Dangréaux			
DÉPENSES	**€ HT**	**RECETTES**	**€ HT**
Réalisation d'un passage piétons – rue Paul Lafargue	5 958,28 €	Amendes de police	5 000,00 €
Réalisation d'un passage piétons – rue Joliot Curie	5 958,28 €	Participation communale sur fonds propres	6 916,56 €
TOTAL HT	**11 916,56 €**		**11 916,56 €**

Ces crédits sont inscrits au budget 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 17/06/2025
La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

MAIRIE DE MAING 59233